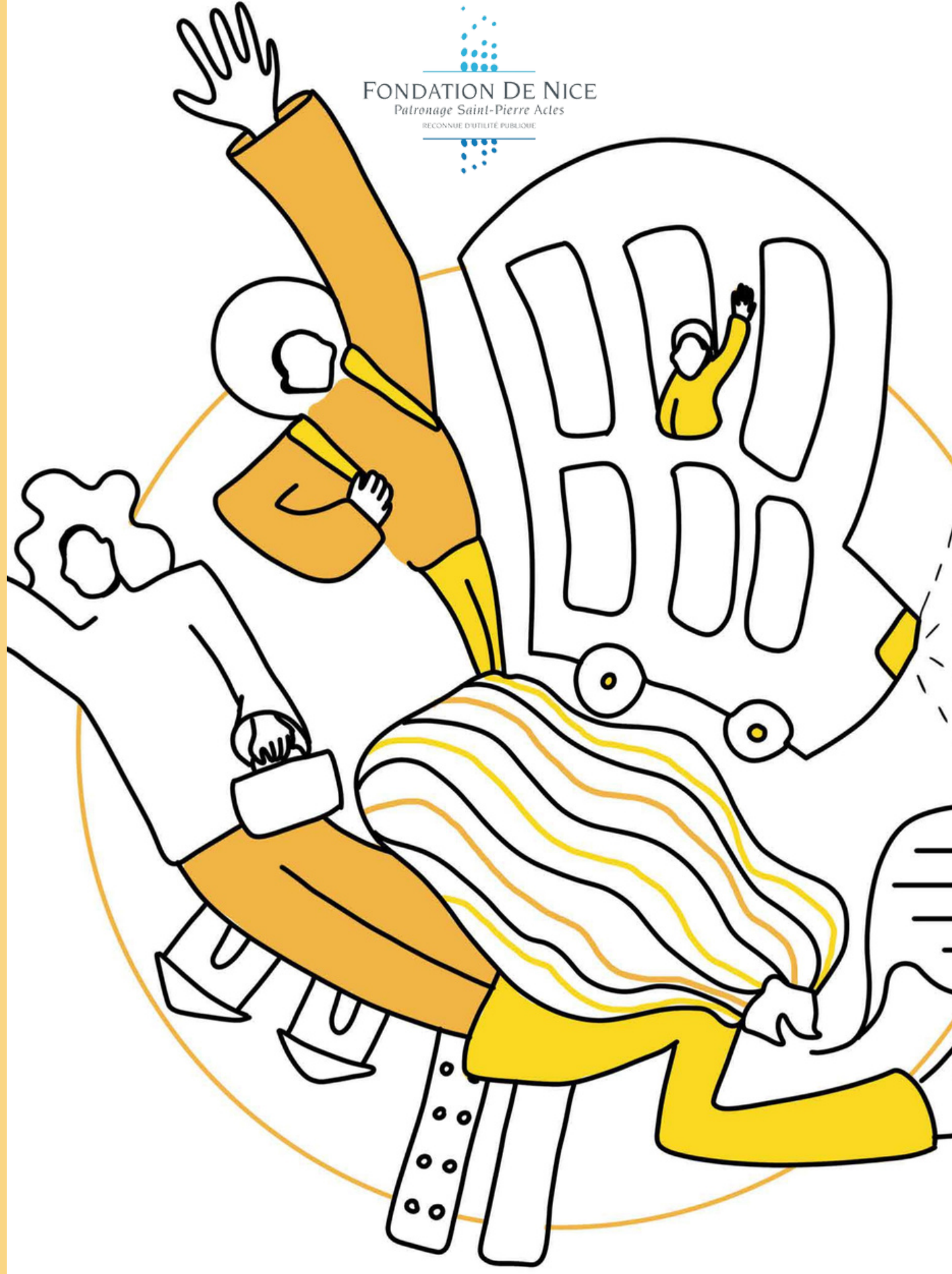


# CADA RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

ASILE  
INSERTION



FONDATION DE NICE  
Patronage Saint-Pierre Acles  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

## Table des matières

# **REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION** **01**

Le mot de la fondation

# **LE DOMAINE D'ACTIVITES ASILE ET INSERTION** **06**

Edito

# **CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2024** **07**

Présentation graphique

# **DATES CLÉS DE L'ANNÉE 2024** **10**

Présentation graphique

# **RÉALISATIONS** **11**

Adaptation de l'action aux besoins

## Table des matières

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <b>LE REFUGEE FOOD FESTIVAL</b>   | <b>14</b> |
| <b>MIGR'ACCUEIL</b>               | <b>16</b> |
| <b>LE GRAND FORMAT</b>            | <b>17</b> |
| <b>LES ATELIERS DOCUMENTAIRES</b> | <b>19</b> |
| <b>PROFESSIONNEL EN HERBE</b>     | <b>21</b> |
| <b>HISTOIRE DE CHAMPION</b>       | <b>22</b> |
| <b>AMBITIONS 2025-2026</b>        | <b>23</b> |

# REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

**En 2024,**

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 32 millions d'euros, la Fondation accompagne près de 12 000 personnes chaque année et gère 593 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

## Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social,

qui se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Ce secteur concentre 72 % des logements gérés par la Fondation (425 sur 593) et a la particularité de se déployer dans 12 communes dans les vallées. Ses activités mobilisent 50 % du budget de la Fondation. Il a notamment étendu en 2024 les actions de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile sur l'Ouest du département.

## Le Secteur Accès à l'Emploi,

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet COACH).

- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le secteur accès à l'emploi est étendu de Grasse à Menton, il concentre ses actions sur la bande littorale et déploie ses actions sur 12 sites. Il a intégré en 2024 deux nouveaux sites liés à l'extension des actions Appui intensif emploi et Redynamisation emploi seniors sur Nice.

## Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles,

réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineur.es non accompagnés et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le secteur a réorganisé le domaine de l'Enfance en 2024 et accueille désormais des enfants confiés dès l'âge de 3 ans.

## Le Siège Social,

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, l'unité RH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

### Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

### L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

## 3 faits marquants en 2024

### Une année d'avancée pour l'emploi dans notre secteur avec l'extension du Ségur pour tous

Le 4 juin 2024, le gouvernement décidait par arrêté d'étendre le bénéfice de la revalorisation salariale dite « Ségur pour tous » de 238 euros bruts pour tous les salariés de notre branche soit 147 salariés pour la fondation (secteur accès à l'emploi, siège social, fonctions administratives et services généraux, direction) injustement exclus depuis 2022.

Nous réclamions cette mesure afin de rétablir une égalité de traitement au vu de l'égale contribution de tous aux missions de solidarité de la Fondation. Saluons cette avancée positive en faveur d'une meilleure reconnaissance des contributions de l'ensemble de nos métiers. Hélas, cette revalorisation salariale qui représente un coût de 700 000 euros sur 2024 intégrant la rétroactivité n'a pas été intégralement compensée par l'Etat et a fragilisé notre équilibre budgétaire.



La Fondation de Nice refuse la fatalité de l'exclusion. En 2024 le secteur accompagnement social et médico-social a fortement contribué à l'atteinte de cet objectif. Il a agrandi son territoire d'intervention sur la zone Antibes/Cannes/Grasse afin de décliner des actions de prévention du mal-logement et des expulsions locatives tout en s'adaptant à la transformation de la typologie du public demandeur d'asile.

L'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement est restée au cœur des réflexions et des pratiques ; deux évaluations au CHRS et au CSAPA ont mis en avant la qualité du travail fourni par les professionnels de ces deux équipes. Affichant une volonté d'innover en continu pour améliorer et enrichir ses pratiques, la Fondation de Nice a confié à Hétis la réalisation d'une capitalisation de son expérience dans le champ de la pair aide, particulièrement représentée dans le secteur accompagnement social et médico-social. Ce travail a permis de valoriser les apports du savoir lié au vécu, clarifier le positionnement de la Fondation et va permettre un plus grand rayonnement de l'organisation sur ces questions.

En outre, les activités déployées au sein du tiers lieu alimentaire et durable Lou Pantai (épicerie et jardin) contribuent à œuvrer pour une transition écologique et solidaire, visant à réduire les dépenses contraintes des ménages en matière d'alimentation, d'énergie et de mobilité, sensibiliser les salariés et les personnes accompagnées à des comportements plus éco-responsables.

Ces développements et adaptations se sont déroulés dans un contexte d'incertitude budgétaire et sur des délais d'exécution contraint. Malgré cela, les équipes du secteur social et médicosocial ont relevé des défis importants en 2024, poursuivi leur accompagnement auprès des publics les plus vulnérables, en lien étroit avec des partenaires associatifs et les financeurs. La prévalence des troubles psychiques parmi les personnes accompagnées est constatée par les professionnels de terrain depuis 2022 ; cette question est au cœur des préoccupations de l'organisation et une augmentation du nombre d'événements indésirables graves a été constatée en 2024.

Certaines files actives ont également fortement augmenté en 2024, comme par exemple celles du CAARUD ; plusieurs équipes se posent la question de la fluidification des dispositifs et mettent en place des actions concrètes dans ce sens.

Nous avons poursuivi la mise en place d'approches simultanées autour de l'accès au logement et l'accès à l'emploi dans le cadre de l'action COACH initiée par la DIHAL en lien avec le CHRS et la plateforme emploi en vue d'accroître le décloisonnement des approches et favoriser la sortie vers le logement par des ressources liées à l'activité, dans une démarche d'aller vers et de renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Un cycle de formation autour du développement du pouvoir d'agir a démarré en 2024 et se poursuivra, avec comme objectif la montée en compétences de l'ensemble des professionnels sur ce sujet.

Pour 2025, nous poursuivrons avec conviction nos missions de solidarité envers un public vulnérable.

Zeina ZARIF-BRAYE  
Directrice de secteur

Caroline POGGI-MAUDET  
Directrice générale

# LE DOMAINE D'ACTIVITES

## ASILE ET INSERTION

**L'année 2024 a été ponctuée par plusieurs événements majeurs au sein du Domaine d'Activité Asile et Insertion de la Fondation de Nice (DA A&I), événements qui ont marqué et façonné l'évolution de notre travail tout au long de l'année.**

Pour l'**Unité Asile**, en début d'année 2024, la DDETS a imposé un objectif ambitieux d'accueil de 50 % de personnes isolées d'ici le 31 décembre 2024. Cette directive, qui nous a été imposée dans un contexte particulièrement dynamique et évolutif, a nécessité une révision complète de notre parc locatif. Nous avons dû adapter nos capacités d'hébergement de manière significative pour répondre à ce nouveau besoin, tout en réajustant nos pratiques de travail. Ce bouleversement a également entraîné une augmentation considérable de la charge de travail pour l'ensemble de l'équipe, qui a dû faire preuve d'une grande réactivité et flexibilité.

À la fin de l'année, grâce à une collaboration étroite et soutenue entre notre service et la direction de l'immobilier, nous avons réussi à dépasser cet objectif en augmentant le pourcentage de places isolées, qui est passé de 8 % à plus de 30 %, un résultat remarquable qui témoigne de l'engagement et de la solidarité de tous.

L'année 2024 a également vu la clôture officielle de l'HUDA non pérenne au 31 décembre, avec le départ des dernières familles qui ont pu bénéficier d'une aide précieuse de la DDETS et du SIAO pour leur attribuer des logements. Ce processus de transition a été mené dans des conditions optimales, ce qui nous a permis de conclure cette phase de manière positive. Conformément aux prévisions, l'HUDA pérenne a progressivement monté en charge tout au long de l'année 2024 pour atteindre une capacité de 380 places en octobre. Cela a été rendu possible par la fermeture définitive des 30 places d'HUDA non pérenne, consolidant ainsi l'offre d'hébergement pérenne de la Fondation.

Concernant l'**Unité Insertion**, l'année 2024 a été marquée par la fermeture du dispositif Migr'accueil au 31 décembre 2024. Cette fin du dispositif d'accompagnement global et juridique des promo-arrivant a provoqué la sortie sèche des 17 personnes accompagnées. Quant au Centre Provisoire d'Hébergement, nous avons finalement réussi à quitter définitivement la zone géographique de Nice et à s'implanter pleinement sur les vallées et les arrières-pays.

Depuis janvier 2024, le domaine d'activité participe à l'expérimentation de la semaine de 4 jours mise en place par la Fondation de Nice. Les retours concernant notre domaine ont été globalement positifs, et la productivité n'a pas souffert d'un impact négatif. Sur décision du COPIL, cette expérimentation se poursuivra avec quelques ajustements au premier semestre 2025.

L'année 2024, bien qu'ayant été ponctuée de nombreux défis, se termine sur une note positive, ayant permis de surmonter les obstacles rencontrés.

Hristina GAYDARSKI, Responsable du domaine d'activité Asile/Insertion

# CHIFFRES-CLES 2024

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2024. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités Asile/Insertion.

## DONNEES GLOBALES

### BUDGET TOTAL

5,16 M €

DONT

2,8 M €

HUDA MIXTE

1,3 M €

CADA

460 000 €

CPH

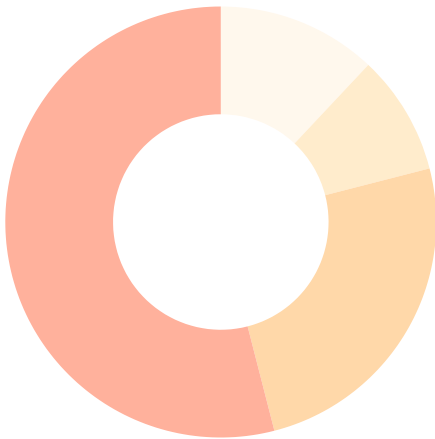
600 000 €

TOUS AUTRES

DISPOSITIFS CONFONDUS

### REPARTITION

### BUDGETAIRE



|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| HUDA Mixte                        | 54% |
| CADA                              | 25% |
| CPH                               | 9%  |
| Tous autres dispositifs confondus | 12% |

## SUR 100 EUROS DEPENSES

4 €

Frais de siège

15 €

Dépenses  
de

fonctionnement

39 €

Personnel

42 €

Hébergement

# CHIFFRES-CLES 2024

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2024. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités Asile/Insertion.

## DONNEES GLOBALES

### CHIFFRES PHARES DE L'HEBERGEMENT

224

Appartements  
mobilisés

18

Communes  
investies

44 %

Du parc d'hébergement en  
Zone Montagne

7 %

Du parc d'hébergement en  
Zone de Revitalisation Rurale

### CHIFFRES PHARES DE L'ACCOMPAGNEMENT

953

Personnes  
accompagnées

Dont

413

demandeurs d'asile

270

BPIs

46

Nationalités  
représentées

Et quelques 56 000 heures de travail  
pour les 36 professionnels du DA A&I!

# CHIFFRES-CLES 2024

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2024. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités Asile/Insertion.

## FOCUS CADA

### CHIFFRES PHARES DE L'ETABLISSEMENT

55 054 nuitées

87.45 % de taux d'occupation

256 personnes hébergées et accompagnées

55 nouvelles familles entrées dans l'année

33 familles déjà accompagnées sorties dans l'année

### LES AUTRES CHIFFRES

(que le DA A&I souhaitait mettre en valeur)

104

Activités  
socioculturelles  
organisées

5

Séances du Conseil  
de Vie Sociale  
tenues

7400

Cafés bus  
(à la louche)

# DATES-CLEFS 2024

Les dates évoquées ci-dessous représentent les dates-clefs de l'année 2024 du domaine d'activités Asile/Insertion.

RAPPORT ANNUEL 2024 JANVIER A DECEMBRE

REFUSER LA  
FATALITE DE  
L'EXCLUSION

## Lancement MIGR'Accueil

Premières entrées en accompagnement des primo-arrivants sur le dispositif MIGR'Accueil

Mai

## Special days

- Journée Mondiale des Réfugiés- Lou Pantaï (9ème édition)
- 2ème édition de Refugee Foods Festival du 12 au 16 juin

Mai à  
Décembre

## The End

Clôture MIGR'A et HUDANP fin décembre

Janvier

## Harmonisation des Pratiques Professionnelles

- Journée harmonisation des pratiques :
- Unité Insertion 23/04/2024
- Unité Asile 30/04/2024
- Séminaire du secteur 1 : 24/04/2024
- COPIL final PIC BPI

Juin

## Transformation progressive du Parc locatif Asile

En début d'année 2024, objectif ambitieux d'accueillir 50 % de personnes isolées d'ici le 31 décembre 2024

Décembre

## Transformation du parc Asile au cours de l'année 2024 !

En **mars 2024**, une rencontre déterminante a eu lieu entre les responsables de la Fondation de Nice et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), lors de laquelle il a été annoncé que la Fondation, en collaboration avec les autres opérateurs du territoire, se verrait assigner la mission de transformer ses dispositifs d'hébergement afin d'accueillir 50 % de demandeurs d'asile isolés avant le 31 décembre 2024. Cette exigence s'inscrit dans une dynamique où, jusqu'alors, ce public était perçu comme moins prioritaire pour l'attribution des places d'hébergement, entraînant une situation particulièrement précaire pour les personnes isolées, souvent sans domicile fixe et contraintes à l'errance ou au squat, faute de solution individuelle.

### Un défi relevé par la fondation de Nice !

Historiquement, le CADA de la Fondation de Nice avait été conçu principalement pour l'accueil des familles. Ainsi, au premier trimestre 2024, les places pouvant accueillir des personnes isolées (sous forme de colocations avec chambres individuelles ou de studios) ne représentaient que **7 %** du parc locatif disponible, soit seulement **38 places** réparties entre les **552 places** d'hébergement proposées par le CADA et l'HUDA pérenne. Face à cet état de fait, la réorganisation imposée s'est avérée être une tâche d'envergure.

L'annonce de l'objectif de transformation a été accompagnée de la mention de sanctions potentielles en cas de non-respect des objectifs fixés. En réponse, la Fondation a immédiatement mis en œuvre un processus de révision du parc locatif. Ce dernier a impliqué une évaluation approfondie des appartements existants, afin de déterminer ceux qui pouvaient être réaménagés pour accueillir des colocations. Parallèlement, des objectifs précis ont été établis en termes de captations locatives, en collaboration avec la direction de l'Immobilier, afin de compléter la transformation nécessaire.

Cependant, cette réorganisation n'a pu se faire uniquement par une transformation interne des appartements existants, ces derniers étant déjà occupés par des familles dans diverses étapes de leur parcours de demande d'asile. Pour certaines, la sortie des lieux était imminente, tandis que pour d'autres, cela demandait plusieurs mois voire plusieurs années.

D'un point de vue financier, l'accueil de familles dans des appartements de type F3 se révèle bien plus rentable que celui de personnes isolées : ainsi, là où un appartement de trois pièces pouvait accueillir une famille de cinq ou six personnes (en fonction de la taille et de la composition de la famille), il n'était possible d'aménager que deux ou trois places pour des personnes isolées.

Face à ces défis logistiques, la **Direction de l'Immobilier** a répondu avec une grande réactivité, en proposant des appartements supplémentaires adaptés dans des délais très courts. La coopération étroite avec les agents sociaux et hôteliers de la Fondation a permis, grâce à une organisation méticuleuse, d'aménager et de mettre à disposition ces logements progressivement, à mesure des captations.

Toutefois, ces dernières se sont parfois déroulées plus rapidement que les transformations d'appartements ou les sorties des familles en place. Cette situation a conduit à une surcharge de travail, l'équipe ayant dû gérer un accueil excédant le nombre de places pour lesquelles nous étions initialement financés.

Cette évolution a également eu un impact notable sur l'accompagnement des nouveaux arrivants, souvent confrontés à des problématiques de santé physique et mentale particulièrement graves, conséquences de parcours traumatiques vécus avant leur arrivée en France. Face à ces difficultés, l'ensemble des équipes a fait preuve d'une grande flexibilité et a su maintenir un niveau d'accompagnement de haute qualité, malgré l'intensification du travail et les nouveaux défis rencontrés.

À la fin de l'année 2024, la Fondation de Nice a atteint son objectif en recensant **166 places** d'hébergement pouvant accueillir des demandeurs d'asile isolés, soit **30 %** des places du parc locatif, conformément à l'objectif fixé par la DDETS. Cette réalisation a été saluée par nos autorités de tutelle, qui ont reconnu l'engagement considérable de la Fondation pour faire face aux contraintes logistiques et financières imposées cette année-là, tout en maintenant une occupation stable et en préservant la qualité de l'accompagnement proposé aux demandeurs d'asile.

## L'accueil des hommes isolés en hébergement semi-collectif : un modèle sous tension

En 2024, à la demande de l'Etat, la Fondation de Nice a opéré des changements importants sur son parc locatif, entraînant par effet de cascade un changement de public et une modification des pratiques professionnelles développées depuis 2016 par le domaine Asile & Insertion. Un partenariat avec ADOMA a permis de répondre aux objectifs fixés par l'Etat en matière d'accueil de demandeurs d'asile isolés ; un total de 50 chambres ont été prises à bail dans la résidence Adoma Riquier à Nice. Si cette solution a permis d'atteindre des objectifs ambitieux en un temps restreint, elle a aussi révélé des limites importantes.

La résidence ADOMA à Riquier accueille un public varié, isolé et en situation de vulnérabilité. L'accueil temporaire, mais massif, de demandeurs d'asile isolés a entraîné une dégradation du climat de vie au sein de la Résidence : cohabitations difficiles, agressions, dégradations de biens, occupations illicites de chambres, etc. Les logements proposés, de petite taille et sans espace individuel suffisant, rendent difficile la régulation spontanée de la vie collective au sein des unités de vie. Les équipes de la Fondation ont été particulièrement sollicitées face à l'augmentation des événements indésirables graves (EIG), nécessitant des interventions fréquentes en lien avec les forces de l'ordre, les services d'urgence ou de psychiatrie.

## Un accompagnement plus lourd pour les professionnels

La prise en charge des hommes isolés, souvent confrontés à des troubles psychiques et/ou des conduites addictives, demande un accompagnement très différent de celui jusqu'alors mené auprès des familles. Les travailleurs sociaux adaptent leurs pratiques professionnelles : vigilance accrue, entretiens en binôme, médiation continue dans des colocations souvent conflictuelles.

Les visites à domicile, essentielles au lien d'accompagnement, sont rendues plus complexes par les tensions internes et l'absence de confidentialité au sein des hébergements. L'augmentation du nombre de personnes isolées dans les files actives accentue significativement la charge de travail des équipes, qui assurent le suivi d'un nombre croissant de demandes d'asile.

## Un modèle économique déséquilibré

L'accueil des personnes isolées génère des coûts supplémentaires : le nombre de logements pris à bail est en nette augmentation, des recrutements supplémentaires ont été effectués pour absorber la charge de travail liée à l'accroissement du nombre de suivis, les procédures de sortie sont plus longues et complexes du fait des cohabitations. En 2024, ces coûts ont généré un déficit qui a été absorbé par les excédents accumulés sur l'HUDAP. Sans changement, la Fondation de Nice devra faire face à un déficit structurel à compter de l'année 2025.



# LE REFUGEE FOOD FESTIVAL



## L'Accompagnement et la préparation :

- rencontre avec les organisateur et Samah Ali Deeb
- Rendez-vous avec le chef et shooting photos
- Définition du menu et choix des ingrédients
- Essais culinaires et achats des produits

## Le déroulement du Festival :

- Participer aux préparatifs en cuisine
- Assurer le service et promouvoir le menu
- Faciliter la traduction et les échanges

## Soirée de clôture et bilan



Dans le cadre de la cinquième édition du Refugee Food Festival, qui s'est déroulée du 12 au 16 juin 2024 dans le Comté de Nice, nous avons eu l'honneur d'accompagner et de soutenir la participation de Samah Ali Deeb, une réfugiée accompagnée par la Fondation de Nice.

Ce projet, porteur de sens et d'espoir, a revêtu une importance particulière pour nous, tant au niveau personnel que professionnel. En tant qu'initiatrices de ce projet, Camille et Souhir, ont vécu cette aventure avec une profonde émotion et un engagement sans faille.

Elles ont toujours été convaincues que la cuisine est un vecteur puissant de partage, de solidarité et d'intégration. Avec l'appui précieux de Hamad Gamal pour la traduction, elles ont œuvré pour assurer la réussite de cet événement, en mettant en lumière la cuisine des chefs réfugiés, et en contribuant à leur insertion professionnelle dans un environnement propice à la rencontre et à la découverte.





# Refugee\* FOOD FESTIVAL

QUAND DES RESTAURATEURS & ARTISANS PARTAGENT  
LEURS FOURNEAUX AVEC DES CUISINIERS RÉFUGIÉS

9ÈME ÉDITION • DU 3 AU 24 JUIN 2024

BORDEAUX • DIJON • GENÈVE • LILLE • LYON  
MARSEILLE • MONTPELLIER • NANTES • NICE  
PARIS • RENNES • TOURS

La soirée de clôture du festival a été un moment de célébration et de reconnaissance, où nous avons veillé à garantir une expérience fluide et mémorable pour tous les participants.

La participation de **Samah Ali Deeb** a été unanimement saluée, non seulement pour la qualité de sa prestation culinaire, mais aussi pour son engagement et sa détermination à valoriser son patrimoine culinaire.

Le Refugee Food Festival 2024 a été une expérience profondément enrichissante et inoubliable pour Camille et moi-même. Ce projet, qui nous tenait particulièrement à cœur, nous a permis de vivre des moments forts de partage, de convivialité et de rencontre. Nous avons éprouvé une grande fierté à soutenir Samah tout au long de cette aventure, et à contribuer à la reconnaissance de talents culinaires issus de parcours de vie souvent oubliés.

Au-delà de l'aspect gastronomique, ce festival a permis de créer des ponts interculturels, d'offrir une visibilité précieuse aux chefs réfugiés, et de renforcer les liens au sein de la communauté locale. Nous sommes fières d'avoir pris part à cette initiative porteuse de valeurs humaines et solidaires.

Espérant que ce projet se poursuive, nous nourrissons le désir de renouveler notre engagement lors des prochaines éditions, dans l'espoir de continuer à faire rayonner ces histoires de résilience et de partage.

*"Grâce au pouvoir universel de la cuisine, Refugee Food s'est donné pour mission de valoriser les talents, compétences et parcours des personnes réfugiées, de favoriser leur insertion professionnelle dans les métiers de la restauration, et d'œuvrer pour une alimentation durable, plus diversifiée et juste pour tous.tes."\**

\*[festival.refugee-food.org/nice](https://festival.refugee-food.org/nice)



Samah Ali Deeb

# "Migr'Accueil : une fin prématurée regrettée"

En décembre 2023, nous avons inauguré Migr'Accueil, dispositif visant l'accueil de primo-arrivants en situation de vulnérabilité. A force de constater un besoin de terrain concernant l'assistance juridique pour des primo-arrivants, qui sont très souvent confrontés à des blocages administratifs, le Domaine d'activités stratégiques Asile et Insertion a décidé de former son équipe dans ce domaine afin de proposer un accompagnement de qualité dans ce volet.

Financé initialement pour accompagner **15 personnes**, nous avons intégré **17 personnes** au cours de la période octobre 2023 – décembre 2024.

L'accompagnement global proposé a principalement consisté :

- à l'analyse de la situation et la définition d'une stratégie vis-à-vis l'accompagnement juridique ;
- Au montage d'un dossier administratif ;
- A la mise en relation avec différents acteurs spécialisés dans le droit des étrangers, tels qu'ESPACE ou le COVIAM
- Et à la mise en place de différentes démarches administratives et d'insertion (l'ouverture compte courant, l'obtention d'un avis d'imposition, l'apprentissage de la langue française, etc.).

Bien que notre action ait été très ponctuelle, nous sommes fiers d'avoir porté un dispositif comme Migr'Accueil. A savoir que sur les 17 personnes accompagnées, 5 personnes se sont vues délivrer un titre de séjour ou un récépissé. Pour ce qui concerne les autres personnes, à la fermeture de notre dispositif, la durée d'accompagnement n'était pas suffisante pour voir les démarches entamées auprès de la Préfecture des Alpes-Maritimes aboutir.

La fermeture de notre dispositif au 31 décembre 2024 s'est traduite par des sorties sèches. Cependant, nous avons veillé à organiser des orientations systématiques vers des structures associatives et/ou des assistances juridiques.

Migr'Accueil a surtout permis aux Chargés de Mission Insertion de se spécialiser dans le droit des étrangers et de proposer un accompagnement global personnalisé et adapté en fonction du profil, ainsi que de la situation de chaque personne. Si elle fût courte, cette période était également très importante pour renforcer notre partenariat avec des structures sociales et juridiques avec qui nous avons déjà l'habitude de travailler dans le département, mais aussi dans la région.

## Migr'accueil en chiffres par personne accompagnée

2 appels à  
ESPACE, soit 60  
minutes au  
téléphone

Au moins 2  
rendez-vous en  
présentiel avec  
le COVIAM

Plus de 5  
courriers  
envoyés aux  
institutions

**Plus de 420 minutes passées en entretien au bureau ou en extérieur avec la personne accompagnée et des centaines de papiers triés !**

# GRAND FORMAT

## UNE BELLE RÉUSSITE !



**Suha NECHIWATI**, est une jeune femme syrienne accompagnée par le domaine d'activité Asile et Insertion depuis son arrivée à Nice, en août 2023, sur le dispositif COSOL (Cohabitation Solidaire).

A 13 ans, avec ses parents, sa sœur et son frère, elle quitte la Syrie et se réfugie en Jordanie. Dès son arrivée en Jordanie, Suha œuvre à se rendre utile, à réaliser des activités qui ont du sens.

Dès 2018, pendant 6 mois, elle est bénévole pour l'association MEDAIR Suisse et accompagne les femmes enceintes et les jeunes enfants dans des quartiers populaires à Amman.

En 2022, en parallèle de sa licence en biologie-pharmacie qu'elle obtient la même année, elle est assistante scolaire bénévole pour des enfants de 10 ans. A l'université, elle propose aussi bénévolement du soutien scolaire aux premières et deuxièmes années. Une fois par mois, elle se rend également dans les camps de réfugiés pour organiser des événements avec les enfants et les familles.

La difficulté de la situation en Jordanie pousse la famille à fuir une nouvelle fois. Suha et sa sœur sont séparées du reste de la famille qui se rend en France métropolitaine à Nice. Elles passent une année en Guyane française où elles déposent une demande d'asile et obtiennent le statut de réfugié en novembre 2022. Elle débute alors un apprentissage du français en autonomie, puis dans le cadre du CIR, avec une grande motivation.

Une fois leur titre de voyage récupéré, Suha et sa sœur rejoignent le reste de la famille à Nice. Ces retrouvailles ont été pour elle synonyme de la sécurité, de l'amour et de l'optimisme retrouvés. Le lien familial est en effet d'une grande importance pour Suha. Elle parle de ces retrouvailles avec beaucoup de joie et d'émotion.

# GRAND FORMAT

## UNE BELLE REUSSITE !

Lors de sa rencontre avec la Fondation de Nice, le plus grand souhait de Suha, alors âgée de 24 ans, est de trouver un emploi, si possible dans son domaine de prédilection, la biologie pharmaceutique. Après s'être inscrite chez France travail, avoir rencontré la Mission Locale, elle crée son CV et dépose des candidatures. Elle réalise rapidement que son diplôme de Jordanie ne lui permet pas de trouver de travail dans son domaine en France. Avec l'aide de son entourage et par le biais de son accompagnement social, elle met alors en place un programme en plusieurs temps, qui lui permettra à terme, d'exercer de nouveau dans le métier qui la passionne.

Elle décide d'abord de suivre une formation de français intensive A2 avec l'OFII. Ce n'est pas facile, mais elle aime apprendre, elle ose, elle sait que faire des erreurs c'est aussi et avant tout avancer. Au bout de quelques mois, pendant les entretiens avec les administrations, elle ne passe plus par l'anglais pour se faire comprendre. Elle accompagne même des connaissances arabophones à des entretiens pour servir d'interprète et les aides dans leurs démarches administratives.

A sa sortie de formation, elle souhaite garder un rythme actif, elle souhaite se sentir utile, apporter son aide et son savoir-faire. Elle est consciente que ça lui permettrait en plus de continuer à développer son niveau de français. Elle entend parler d'Unis Cités, qui propose des missions de service civique de 6 mois. Il y en a notamment une qui consiste en l'accompagnement de personnes seniors isolées dans leur quotidien. Cette mission lui parle de suite. Le soin et la fracture numérique, elle connaît, et pour elle, prendre soin des aînés, c'est d'une importance capitale. De janvier à juillet 2024, elle effectue alors son service civique, avec beaucoup d'enthousiasme.

En parallèle, Suha a repéré une formation au Campus des Métiers à Nice : préparatrice en pharmacie en alternance. Il s'agit d'une formation de 2 ans. Elle l'avait repérée il y a déjà quelques mois, mais savait qu'à ce moment, elle n'avait pas le niveau de français nécessaire pour postuler. Désormais c'est différent, et elle souhaite tenter sa chance. Elle se rend au rendez-vous de présentation de la formation, ce qui la conforte dans son choix. Elle continue d'apprendre le français, remplit les formulaires d'inscription, envoie les documents nécessaires.

Aujourd'hui, cela fait 7 mois qu'elle a débuté sa formation en alternance. 2 jours au Campus Sud des Métiers et 3 jours à la pharmacie de l'Ariane, où elle sera d'ailleurs ravie de vous accueillir et de vous renseigner.

*"les personnes seniors avec qui j'ai travaillées, c'était passionnant : s'asseoir, prendre le temps de discuter, partager et rendre plus légers des moments de leur quotidien. Ca m'a beaucoup apporté à moi aussi ».*

Suha

*Suha confie : « Je suis fière de moi, j'adore les matières scientifiques, c'est mon domaine, et pour ce qui requiert davantage de la langue française, ça reste encore un gros challenge, mais quand je veux quelque chose, je travaille et j'y arrive, et ce diplôme, je le veux de tout mon cœur. En Juin, juillet et août 2025, pendant la période de vacances scolaire et d'entreprise, j'ai prévu de m'inscrire à une formation de français intensive pour mettre toutes les chances de mon côté ».*

## ATELIER DOCUMENTAIRES PARTICIPATIFS

L'année 2024 a vu naître le projet des ateliers documentaires participatifs, dans 7 communes où les personnes en demande d'asile sont hébergées par la Fondation de Nice (L'Escarène, Breil-sur-Roya, Puget-Théniers, Nice, Grasse, Sospel et Vence).



Le projet d'ateliers documentaires est né afin de faire valoir le pouvoir et le droit des personnes à raconter elles-mêmes leurs propres histoires.

Au croisement de **l'autoreprésentation**, de la **démocratisation des moyens de communication** et du **pouvoir d'agir**, émerge ce projet né de l'inspiration tirée du travail de l'un des intervenants avec DOCUPERU à Lima, association voyageant dans le but de créer des documentaires participatifs avec diverses communautés. Ce projet, façonné au fil de rencontres entre passionnés d'audiovisuel et artistes engagés, trouve ses racines dans la volonté de rendre visible et donner un pouvoir d'expression aux personnes dont les voix sont peu entendues dans les médias traditionnels.

L'équipe audiovisuelle (Yacine, Kairo) se place en tant que conseiller, et non dirigeants, lors de toute la création, depuis l'écriture du scénario jusqu'au montage, puis finalement une projection du résultat ; tout le processus étant basé sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

L'approche est résolument participative, les personnes accompagnées prenant en charge tous les aspects, que ce soit le son, le tournage, l'édition et toute l'écriture, contribuant ainsi à une collaboration authentique.

## ATELIER DOCUMENTAIRES PARTICIPATIFS

La projection de tous les documentaires est prévue avril 2025 au jardin de Lou Pantai, qui sera accompagnée d'activités et de partage culinaires et musicaux, avec et par les personnes accompagnées notamment.



Des projections seront également organisées dans chaque secteur avec les personnes accompagnées, leurs proches, les travailleurs sociaux du secteur ainsi que les partenaires associatifs locaux avec lesquels nous collaborons.

Ateliers  
Documentaires  
Participatifs

# PORTRAIT DE PROFESSIONNEL

NABIL "APPRENTI EDUCATEUR SPECIALISE



Nabil a rejoint la Fondation de Nice il y a deux ans dans le cadre d'un apprentissage pour obtenir son diplôme d'éducateur spécialisé.

Il est affecté au secteur de la Roya, où il évolue au sein de l'équipe dédiée à l'accompagnement des personnes en demande d'asile, sous la tutelle de Nicolas.V, son tuteur et référent au sein du service.

Nabil a pu progressivement s'impliquer dans les missions sociales et juridiques propres aux demandeurs d'asile.

Dans le cadre de son engagement à promouvoir l'insertion professionnelle et le développement des compétences des jeunes, la Fondation de Nice a depuis plusieurs années, instauré des partenariats solides avec des institutions de formation.

Dans cette dynamique, la Fondation accueille au sein de ses équipes des apprentis dans diverses spécialités, leur offrant ainsi un terrain d'apprentissage concret et un accompagnement personnalisé. Parmi ces jeunes talents, nous avons le plaisir de mettre en lumière le parcours de Nabil, apprenti éducateur spécialisé, qui œuvre au sein de l'Unité Asile, depuis deux ans.

Ce dispositif d'apprentissage offre à Nabil une immersion totale dans un environnement complexe et exigeant, où il est amené à développer des compétences à la fois techniques et humaines. Sa mission consiste notamment à accompagner les demandeurs d'asile dans leurs démarches administratives et juridiques, leur offrant un soutien quotidien pour surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés.

Nabil bénéficie ainsi de l'expertise et de l'expérience de son tuteur, mais aussi de l'ensemble de l'équipe qui l'accompagne. Le Domaine d'Activité Asile et Insertion, un domaine particulièrement dynamique et complexe, lui offre un cadre riche où chaque situation est une opportunité d'apprentissage.

L'accompagnement sur le terrain permet à Nabil de consolider ses compétences techniques, notamment en matière de droit d'asile, de suivi social et juridique, mais aussi d'acquisition des savoir-être nécessaires pour travailler avec un public particulièrement vulnérable.

Par cette initiative, la Fondation de Nice renforce son rôle de formateur et acteur de la transition professionnelle des jeunes, en leur offrant des responsabilités réelles et en les intégrant pleinement au sein des équipes. Cette démarche permet non seulement aux jeunes de se perfectionner dans leur domaine d'activité, mais également à la Fondation de se doter de talents prometteurs, tout en enrichissant l'expérience de ses collaborateurs.

# UN PARCOURS D'EXCELLENCE DANS LES SPORTS DE COMBAT

PORTRAIT DE MONSIEUR YOKA EMOKO TRÉSOR



Monsieur Yoka Emoko Trésor, un talentueux athlète originaire de la République Démocratique du Congo, est accompagné et hébergé par le Domaine d'Activité Asile et Insertion.

Depuis son arrivée, il a démontré un engagement exceptionnel et a accumulé des succès impressionnants dans le domaine des sports de combat remportant plusieurs titres majeurs dans les disciplines du Sambo et du MMA.

Le terme «SAMBO»\* est l'abréviation des mots russes SAMozachita Bez Orougia qui signifient «autodéfense sans armes».

Conçu en U.R.S.S. au lendemain de la révolution d'octobre 1917, le SAMBO est la synthèse de deux méthodes de combat : le système « SAM » discipline à vocation militaire et policière et la « lutte libre soviétique » à vocation populaire et sportive.

## Quel Palmarès !



Champion d'Europe  
2025 en MMA



Champion de France  
2024 en Judo Sambo  
sportif



Champion d'Europe  
2024 en Judo Sambo  
combat



<https://www.fflutte.com/disciplines-associees/sambo/>

# AMBITIONS 2025-2026

La période 2025-2026 sera marquée par des objectifs ambitieux pour le Domaine d'Activité Asile et Insertion, visant à stabiliser et rééquilibrer les activités malgré un contexte budgétaire contraint.

L'accompagnement des personnes vulnérables reste une priorité, avec un focus sur la stabilisation des effectifs et la sécurisation des financements notamment pour l'Unité Insertion.

L'unité Asile devra s'adapter à la transformation du parc locatif, tandis que de nouvelles pratiques professionnelles seront développées pour améliorer la qualité de l'accompagnement.

La formation continue des équipes, notamment sur le développement du pouvoir d'agir (DPA), sera renforcée. L'amélioration des conditions d'hébergement et le maintien de projets comme *Un psy pour tous* figureront parmi les actions essentielles.

La participation des usagers sera encouragée à travers des espaces d'expression et des actions favorisant leur autonomie. Pour optimiser les ressources, le pôle socioculturel sera mis en pause afin de prioriser l'accompagnement des demandeurs d'asile et réfugiés.

Le renforcement des partenariats locaux avec les communes et acteurs associatifs sera central, avec une volonté de rendre l'accompagnement plus inclusif. Enfin, la préparation de l'évaluation externe du CPH en 2027 viendra compléter cette dynamique d'amélioration continue. L'engagement de tous sera essentiel pour assurer la réussite de cette transition stratégique.

L'équipe de direction



### Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice  
Tél. 04 93 13 90 67 • [presidence@fondationdenice.org](mailto:presidence@fondationdenice.org)

### Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice  
Tél. 04 97 08 82 30 • [siege@fondationdenice.org](mailto:siege@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)



---

En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique.  
Elle a reçu en 2020 le label  
«Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale»  
(ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.